

AVIS DE PROMULGATION

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT N°345

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le Règlement n°345 concernant l'utilisation de l'eau potable provenant du réseau de distribution d'eau potable de la municipalité a été adopté le 7 mars 2022 à la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 66 rue Principale Est, Berthier-sur-Mer. Le règlement sera également disponible sur le site Web de la Municipalité.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 10^e jour de mars deux mille vingt-deux.




.....
Marie Eve Lampron
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Eve Lampron, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre quinze heures et seize heures de l'après-midi, le dixième jour de mars 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dixième jour de mars deux mille vingt-deux.



Marie Eve Lampron,
Directrice générale et greffière-trésorière